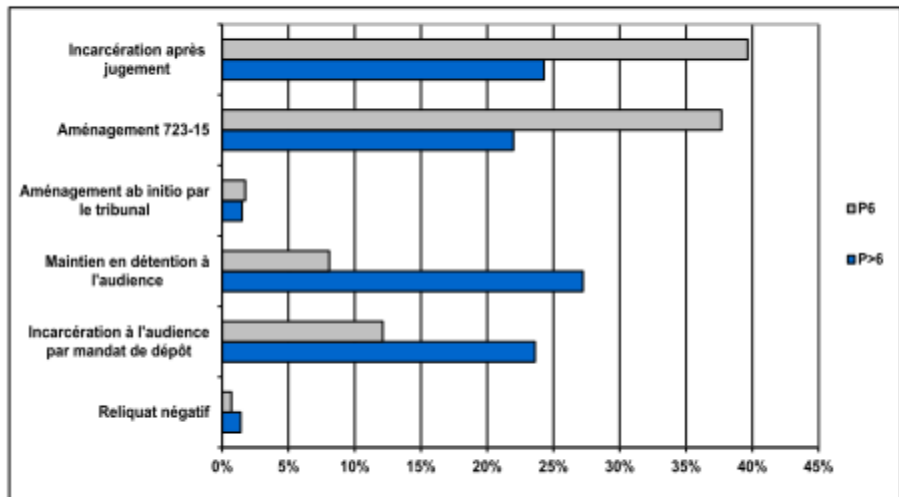


**Figure 1 : Modes de mise à exécution  
des peines d'emprisonnement ferme aménageables**



*Champ : Peines d'emprisonnement ferme prononcées par les tribunaux correctionnels mises à exécution en 2016. P6 : peines d'emprisonnement ferme de 6 mois ou moins. P>6 : peines d'emprisonnement ferme strictement supérieures à 6 mois*  
*Source : Ministère de la Justice, SG-SEM-SDSE, SID statistiques pénales*